



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 12 mai 2017

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au règlement de la Chambre des Député-e-s, je me permets de poser une **question parlementaire à Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes.**

Avant son indépendance, la République du Cameroun était, entre 1919 et 1961, divisée en un territoire français et un territoire de mandat britannique. Depuis l'indépendance du pays, de nombreux Camerounais anglophones se sentent marginalisés dans un pays où aujourd'hui, la majorité de la population est francophone.

Vers la fin de l'année 2016, les tensions dans le pays ont escalé et lors des manifestations, plusieurs personnes ont perdu leur vie à Bamenda. Une centaine de manifestants ont été détenus et le gouvernement a bloqué l'accès à l'internet dans les régions anglophones du pays.

En vue de cette situation précaire, Monsieur le Ministre avait, lors du débat sur la politique européenne et étrangère à la Chambre des Député-e-s en mars 2017, promis d'envoyer un courrier à Madame Federica Mogherini, la Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. Par le biais de cette lettre, Monsieur le Ministre voulait se renseigner sur des efforts de l'Union européenne qui pourraient être faits afin de contribuer à la prévention d'un conflit encore plus sanglant au Cameroun.

Dans ce contexte je voudrais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre :

- 1. Est-ce que Monsieur le Ministre a déjà pris contact avec Madame Mogherini ?**
- 2. Dans l'affirmative, quel a été la réponse de la Haute Représentante et est-ce qu'il y a eu un suivi du Ministère dans ce dossier ?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Claude Adam
Député